

2e Forum électronique du CMFC, 2015 : Sondage sur l'euthanasie et le suicide assisté par un médecin

Je vous remercie d'avoir accepté de faire partie du Forum électronique du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Vos commentaires aideront à guider les politiques et les décisions adoptées par votre Collège. Comme vous le savez, le suicide assisté par un médecin/l'aide médicale à mourir et l'euthanasie sont sujets de vives discussions parmi les professionnels de la santé et du public. À l'heure actuelle, nous avons davantage de questions que de réponses à propos de l'effet de cet important enjeu sur la médecine familiale. Pour nous aider à formuler nos décisions liées à cette question complexe, nous vous demandons de répondre aux questions suivantes :

1. Êtes-vous d'accord avec la récente décision de la Cour suprême du Canada d'invalider les articles du Code criminel qui interdisaient aux médecins d'aider des patients à mourir?

- Oui
- Non
- Je n'en sais pas assez sur la décision de la Cour suprême du Canada pour répondre à la question

2. Aideriez-vous un patient mourant qui est compétent et consentant à mourir s'il vous le demandait?

- Jamais
- Si les vérifications appropriées et rigoureuses ont été effectuées
- Oui – c'est le choix du patient

3. Le CMFC souhaite cibler ses efforts sur ce sujet important. À partir de la liste ci-dessous, veuillez sélectionner ce qui vous aiderait de façon significative en tant que médecin de famille. Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- Une direction sur les approches et considérations éthiques liées au suicide assisté par un médecin et à l'euthanasie.
- Un sommaire de la loi et de ses implications pour les médecins de famille.
- Des mesures suggérées en réponse aux patients qui demandent votre aide pour mourir.
- L'éducation et le DPC – ce que cela signifie pour ma profession et ma pratique.
- Le CMFC collabore avec d'autres organisations afin d'influencer les législateurs fédéraux.
- Un forum (p. ex., en ligne) pour discuter des cas difficiles avec d'autres collègues médecins de famille
- Aucune de ces réponses (doit décocher toutes les autres réponses)

4. En ce qui concerne les éléments que vous avez sélectionnés à la question 3, lequel serait le plus important et utile à votre avis en tant que médecin de famille?

- Une direction sur les approches et considérations éthiques liées au suicide assisté par un médecin et à l'euthanasie.
- Un sommaire de la loi et de ses implications pour les médecins de famille.
- Des mesures suggérées en réponse aux patients qui demandent votre aide pour mourir.
- L'éducation et le DPC – ce que cela signifie pour ma profession et ma pratique.
- Le CMFC collabore avec d'autres organisations afin d'influencer les législateurs fédéraux.
- Un forum (p. ex., en ligne) pour discuter des cas difficiles avec d'autres collègues médecins de famille
- Aucune de ces réponses (doit décocher toutes les autres réponses)

5. Quel rôle voyez-vous pour les médecins de famille dans l'aide aux patients qui veulent mourir?

- Aucun rôle – aucun professionnel de la santé ne devrait y prendre part.
- Aucun rôle – ce service devrait être fourni par d'autres professionnels de la santé existants
- Aucun rôle – ce service devrait être fourni par une nouvelle profession avec une formation

particulière à cet effet

- Un rôle limité – en collaboration avec d'autres professionnels de la santé.
- Un rôle principal – les médecins de famille sont les mieux placés pour fournir une aide médicale à mourir

6. Offrez-vous des soins palliatifs dans le cadre de votre pratique?

- Aucun soin palliatif
- Certains soins palliatifs (<20 % des services fournis)
- Intérêt particulier en soins palliatifs (20-50 % de la pratique en soins palliatifs)
- Pratique ciblée sur les soins palliatifs (50 % et + sont des soins palliatifs)

7. N'hésitez pas à partager votre opinion sur cette question.